

MASTER 2ème année
Mention : Droit privé et Droit Public
Spécialité : Conseil et Contentieux
Parcours : Recherche et Professionnel
Option Droit Public

SEMESTRE 1 (S9)

Méthodologie (16H)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CREUROPEEN
MÉTHODOLOGIE PARCOURS RECHERCHE		10H			
MÉTHODOLOGIE PARCOURS PROFESSIONNEL		10H			
INSERTION PROFESSIONNELLE		6H			

UE9-1 – CULTURE GÉNÉRALE ET CONSEIL (60h) – Coefficient 4)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CREUROPEEN
CULTURE GENERALE		30H	2	S1 = Oral S2 = Oral	5
MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES CONFLITS	30H		2	S1 = Oral S2 = Oral	5

UE9-2 – SOURCES DU DROIT DANS L'ESPACE EUROPÉEN (30h – Coefficient 2)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CREUROPEEN
THÉORIE GÉNÉRALE	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	3
ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN	15H		1	S1 = C.Continu S2 = Oral	2

UE9-3 – CONTENTIEUX PUBLICS (60H – Coefficient 4)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CREUROPEEN
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	30H	15H	3	S1 = C.Continu et Ecrit S2 = Ecrit	7
CONTENTIEUX DE L'URBANISME	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	3

UE9-4 – DROIT APPROFONDI (30H – Coefficient 2)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CREUROPEEN
DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI	15H		2	S1 = Oral S2 = Oral	5
DROIT ADMINISTRATIF APPROFONDI	15H				

SEMESTRE 2 (S10)

UE10-1 MÉMOIRE PARCOURS RECHERCHE ou STAGE PARCOURS PROFESSIONNEL (Coefficient 4)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
MÉMOIRE + SOUTENANCE			4		8
STAGE, RAPPORT DE STAGE + SOUTENANCE			4		8

UE10-2 LANGUE (15H - Coefficient 1)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
ANGLAIS -ALLEMAND - ESPAGNOL		15h	1	S1 = C.Continu S2 = C.Continu	2

UE10-3 DROITS FONDAMENTAUX (30H - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
LIBERTÉ ET DROITS FONDAMENTAUX	15H		1	S1 = C.Continu S2 = Oral	2
CONTENTIEUX DU DROIT DES ETRANGERS	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	2

UE10-4 CLINIQUE JURIDIQUE (45H - Coefficient 3)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
CLINIQUE JURIDIQUE		45h	3	S1 = C.Continu S2 = C.Continu	6

UE10-5 CONTENTIEUX PUBLICS (40H - Coefficient 3)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
CONTENTIEUX ÉCONOMIQUE	15H	10H	2	S1 = C. Continu et Oral S2 = Oral	4
CONTENTIEUX DES CONTRATS	15H		1	S1 = Oral S2 = Oral	2

UE10-6 DROIT APPROFONDI (30H - Coefficient 2)					
<i>MATIERES</i>	<i>COURS</i>	<i>TD</i>	<i>COEFFICIENT</i>	<i>TYPE D'EXAMEN PAR SESSION</i>	<i>CREUROPEEN</i>
DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI	15H		2	S1 = Oral S2 = Oral	4
DROIT ADMINISTRATIF APPROFONDI	15H				

II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
9-1	CULTURE GÉNÉRALE	Cette partie de l'enseignement vise à donner un entraînement de haut niveau à l'épreuve orale de culture générale qui est une caractéristique de nombreux concours et examens. Les étudiants sont mis dans les conditions réelles de l'examen ou du concours.
9-1	MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DE CONFLITS	Approche pratique et théorique du règlement amiable des différends (conciliation, médiation, recours administratifs, procédure participative et droit collaboratif...) dans différents domaines (famille, travail, administration, etc.) par des enseignants-chercheurs et des praticiens.
9-2	THÉORIE GÉNÉRALE	Le législateur et le juge. La jurisprudence source de droit rivale de la loi. Les nouvelles sources du droit : avis, recommandations, déontologie. L'ordre juridique
9-2	ESPACE JUDICIAIRE EUROPÉEN	Juridictions européennes (CJUE, Cour, EDH) et juridictions nationales (constitutionnelles, judiciaires et administratives) : articulation des compétences et des normes.
9-3	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	La réactivité de la jurisprudence sous un angle à la fois théorique et pratique.
9-3	CONTENTIEUX DE L'URBANISME	Les récentes lois Grenelle 1 et 2 viennent compléter le cadre juridique des autorisations d'urbanisme et tout particulièrement des documents d'urbanisme que sont les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT). Une analyse de l'évolution du droit de l'urbanisme permet de mieux appréhender les sources de contentieux de l'urbanisme relatif à ces documents de planification ou à la délivrance de ces actes.
9-4	DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI	L'enseignement porte sur le thème de la naissance et du développement du constitutionnalisme libéral en France. L'exposé du système de « la balance des pouvoirs » en constitue le premier volet, tandis que la naissance du parlementarisme en forme le second. A l'issue de ce cours, les étudiants examineront les conclusions de la Commission Jospin sur la rénovation de la vie politique.
9-4	DROIT ADMINISTRATIF APPROFONDI	Le cours porte sur les mutations de la responsabilité administrative et aborde des thèmes tels que la privatisation de la responsabilité administrative, l'europanisation de la responsabilité administrative, l'évolution de la responsabilité de l'Etat du fait du service public de la justice, ou de celle des établissements publics de santé du fait de l'activité médicale.
10-3	LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX	Le thème du séminaire de droit des libertés et droits fondamentaux porte sur la justiciabilité des droits sociaux en droits international, européen et français. Il s'agit d'identifier les droits économiques et sociaux, de relativiser leur opposition aux droits civils et politiques et d'étudier la façon dont le juge, français comme européen, contribue à leur mise en œuvre à travers quelques exemples (protection de la santé, hébergement d'urgence, scolarisation).
10-3	CONTENTIEUX DU DROIT DES ÉTRANGERS	Non renseigné
10-4	CLINIQUE JURIDIQUE	Dans le cadre de la clinique juridique, les étudiants répondent à une question de droit ardue posée par un praticien. Ils travaillent en groupe de 2, 3 personnes dans un délai assez court. L'exercice les confronte directement aux attentes et exigences de la pratique et demande de leur part une adaptation systématique en fonction du praticien (juriste ou pas) et de la matière concernée (toutes les disciplines du droit sont susceptibles d'être traitées). Les étudiants sont accompagnés pour chaque question par un enseignant relecteur spécialiste de la matière.
10-5	CONTENTIEUX ÉCONOMIQUE	L'objet de ce cours et du séminaire pratique qui le suivra est de revenir sur quelques thématiques fondamentales relatives au droit de la concurrence, de sa place et de sa fonction dans l'action des acteurs publics (États, collectivités, EPCI). Le contentieux de ce droit sera abordé sous différents aspects : juridictionnel et non juridictionnel d'une part, mais également sous l'angle des exceptions légales ou jurisprudentielles qui permettent la neutralisation des règles concurrentielles d'autre part.
10-5	CONTENTIEUX DES CONTRATS	Le cours est centré sur l'étude des grands arrêts récents en la matière, qu'il s'agisse de la pleine juridiction ou du recours pour excès de pouvoir, permettant de faire le bilan des différentes actions ouvertes aux parties et aux tiers.

<i>UE</i>	<i>TITRE</i>	<i>RESUME</i>
10-6	DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI	Cours qui s'attache à montrer la nécessité d'une "Science constitutionnelle" bâtie sur le modèle de la Science administrative et complétant par un autre positivisme l'approche normativiste du Droit constitutionnel. Il sera, en 2013, consacré en particulier à la notion logique de "prévalence", à sa distinction avec la hiérarchie des normes et à ses différentes manifestations jurisprudentielles (règle de la postériorité, principe de spécialité, dérogations et indérogeabilité, identité constitutionnelle...).
10-6	DROIT ADMINISTRATIF APPROFONDI	Le cours porte sur le thème général de la contractualisation de l'action publique (origines, manifestations, juridicité)